



Nous sommes aux tous premiers jours de l'année 2017 et à cette occasion mon Conseil Municipal, nos employés communaux et moi-même sommes heureux de vous présenter tous nos meilleurs vœux de joie, bonheur, prospérité et surtout une très bonne santé. J'espère que cette année sera meilleure tant au niveau communal que national.

2016 aura été pour nous tous une année particulièrement difficile. Un pouvoir d'achat en constante diminution, un revenu toujours plus faible, une augmentation permanente des produits de première nécessité. Un milieu agricole qui s'effondre, des tarifs de vente des produits (viande, lait, céréales) toujours plus bas. Aucune augmentation des retraites ou des salaires. Il ne faut pas oublier cette vague d'attentats aussi bien en France qu'à l'étranger, qui nous font peur bien que nous voulions rester debout et soyons de tout cœur avec ces familles endeuillées par ces actes de barbarie.

Suivant la Loi NOTRe et la Commission Départementale des Intercommunalités, 2017 sera le regroupement des trois intercommunalités de La Souterraine, Bénévent, Grand-Bourg et Dun-le-Palestel. Il se dit que plus les intercommunalités seront importantes, plus elles seraient remarquées de notre grande région « Nouvelle Aquitaine ». Je m'aperçois que malgré cela nous appauvrissons encore un peu plus notre territoire. La grande région distribue les subventions au prorata de la population. Vous comprendrez facilement ce qu'il en sera pour la Creuse. Les subventions d'Etat sont toujours de plus en plus difficiles à obtenir. J'ai dû m'entretenir avec Monsieur le Préfet et ses services fin décembre pour faire le point. Résultat positif, les dispositifs d'obtention des demandes sont enfin en cours.

Comme je vous l'avais présenté dans le bulletin de 2015, les travaux de la salle communale ont commencé fin janvier, pour une période de 3 semaines. La réfection du logement au-dessus de la mairie est prévue vers le 15 février (attente arrêté subvention Préfecture), ainsi que l'ensemble de la couverture. Une prévision de revêtement sur la route de Beaupré à la limite de Dun et de La Roche Bonneau à la limite de la D49 est programmée courant 2ème voire 3ème trimestre de cette année. Les travaux de voirie 2016 ont été terminés dans l'année et se sont réalisés dans une période tout à fait favorable.

Je reviens sur le décret de 2012-1078 concernant les fuites d'eau (voir article Eau potable une ressource fragile) que je ne peux approuver. Je demande à chacun de se responsabiliser sur ses propres installations après compteur, plus ou moins vétustes. La commune ne possède pas de ressource en eau potable, elle achète l'eau à la commune de Dun, elle paye l'intégralité de la consommation sortie du réservoir de la Tuilerie. Il est anormal que nous soyons obligés de répercuter ce coût par une augmentation du prix de l'eau.

Un coup de chapeau à Gauvain SERS, il fait en ce moment le tour de France, il se produit dans la première partie de la tournée de Renaud. Nous lui souhaitons tous nos meilleurs vœux pour faire carrière et réussite dans ce milieu.

Philippe BRIGAND

Commune de Sagnat

1 Place de la Mairie

23800 SAGNAT

Téléphone : 05 55 89 14 97

Télécopie : 05 55 89 94 36

Courriel : mairiedesagnat@neuf.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi – Vendredi : 09H00—12H00 14H00—17H00

Mardi—Mercredi : 09H00—12H00

Numéros d'urgences

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

Centre anti-poison Toulouse 05 61 77 74 47

SOMMAIRE

La vie de la commune	pages 1 - 3
La vie des Associations	pages 3 - 5
La Communauté de Communes	page 6
Le Pays Ouest Creuse	pages 6 - 8
Informations Générales	pages 8 - 9
Divertissements	page 10
Infos pratiques	page 11



Blason de la Commune

Le jonc évoque le nom de la commune (Sagnat = marais) sur fond vert représentant l'agriculture

SAGNAT

Les mouchetures d'hermines rappellent le blason du Limousin

Les chaînes sont l'attribut de Saint Pierre es liens

TRAVAUX & ACQUISITIONS - BUDGET

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	80 907,55	Impôts et Taxes	93 728,00
Charges de personnel	44 194,00	Dotations subvention de participation	64 743,00
Autres charges de gestion courante	25 598,48	Autres produits de gestion courante Locations communales	4 500,00
Charges financières	-	Produits des services du domaine et ventes diverses	22 640,94
Charges exceptionnelles	450,00		
Atténuation de produits	6 681,88		
Dotations aux amortissements	13 483,99	Produits financiers	15,00
Dépenses imprévues	4 300,00	Produits exceptionnels	1 635,90
Virement à la section d'investissement	317 650,40	Résultat reporté	306 003,46
TOTAL	493 266,30		493 266,30

♦ Voirie

- Réfection des Voies vers la route du Peu de Lafat.

- Réfection et amélioration de la voirie dans le bourg et les villages.

♦ Bâtiments communaux

- Réfection toiture et éclairage de l'Eglise (mise en conformité après vandalisme).

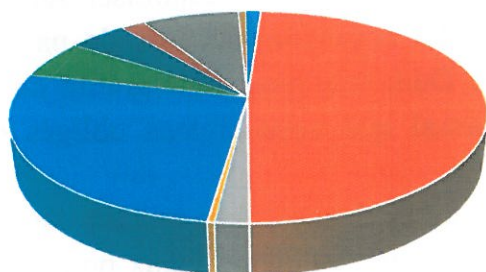
- Aménagement de l'accès véhicule à l'Eglise.

- Acquisition mobilier salle polyvalente.

♦ Administration

- Numérisation de l'Etat Civil.

Phare sur un compte budgétaire



- Rde logiciel transmission décision en Préfecture
- Indemnité élus
- Cotisation retraite élus
- Perte sur créances irrécouvrables
- Cotisation Centre de Secours
- Contribution Syndicats Evolis, SIASEBRE, SDEC
- Frais analyses Eau Potable
- Versement au CCAS
- Subvention aux Associations
- Divers

Section d'Investissement

Dépenses		Recettes	
Déficit	-	Subventions d'équipement (FDAEC)	-
Immobilisations corporelles (Détail encadré ci-dessus)	412 640,57	Dotations et fonds propres	100 425,01
		Autres subventions d'investissement	46 546,45
Immobilisations incorporelles	25 000,00	Amortissements	13 483,99
Opération d'ordre	-	Virement de la section de fonctionnement	317 650,40
Dépenses imprévues	10 000,00	Opération d'ordre	-
Reste à réaliser 2015	37 565,28	Reste à réaliser 2015	7 100,00
TOTAL	485 205,85		485 205,85

LA VIE DE LA COMMUNE

Concours de Labours — Cantonal de Dun-le-Palestel

Cette manifestation s'est déroulée le dimanche 7 août 2016 au village des Genêtes, organisée par les Jeunes Agriculteurs de Dun-le-Palestel, 8 concurrents ont pu mettre en pratique la technique du labour à planche et à plat. Ont été qualifiés, l'unique concurrent à planche et 2 concurrents à plat pour les départementales et régionales des 3 et 4 septembre 2016 à Saint Priest la Plaine.



Le public présent a également pu assister à une démonstration de « déchaumeuse », présentée par la Société P.C.E. de Chateauroux et pratiquer le ball-trap.

Pour clôturer cette journée, un vin d'honneur a été offert par la Mairie, et un repas regroupant entre 60-70 personnes s'est déroulé à la salle polyvalente de la commune.

Animations du Comité Sagnatois

Le Comité Sagnatois, association à but non lucratif organise, chaque année, un repas très apprécié, « l'Entrecôte ».



Depuis quelques années, un voyage d'une journée est également programmé. Le 5 juin 2016, 55 participants ont pu découvrir la ville de Limoges et ses principaux monuments, lors d'une promenade commentée à bord du « Petit Train », suivie d'un déjeuner spectacle au Cabaret le « Tapis Rouge », ce fut 1h30 de musique, de danse et de chansons.

Les participants en sont revenus ravis. Cette sortie est ouverte aux communes alentour afin de bénéficier de tarifs préférentiels, les Sagnatois bénéficiant également d'une participation du Comité Sagnatois.

Gauvain SERS, un petit de la Commune devenu grand et célèbre



Ce jeune auteur-compositeur-interprète assure toutes les premières parties des concerts de RENAUD, après celle de TRYO, 10 000 fans le suivent déjà sur les réseaux sociaux et ne le tarissent pas d'éloges, touchant et impressionnant par la richesse de ses paroles et la qualité de sa musique.

L'ÉTAT CIVIL

Naissances

Antonin, Jules
CHEVRON LHARDY
Le 3 octobre 2016

Décès

Monsieur Jean Marie PETIT
Le 14 mai 2016

Monsieur Pierre CHAUSSON
1er Adjoint de la Commune
de SAGNAT
Le 28 octobre 2016

Condoléances à toutes
les familles

Nous souhaitons rendre un dernier hommage tout particulier à notre ami **Pierre CHAUSSON**. Il a été très impliqué dans la vie de notre commune. Il a su mobiliser et se battre pour lutter contre le centre d'enfouissement des ordures ménagères. Il s'impliqua fortement dans la vie communale, celle-ci l'intéressait, il produisait un travail suivi avec rigueur, il y mettait toute son énergie.

Pierre était un homme bon, disponible, loyal, sincère, très dévoué, rigoureux... Tu nous manqueras, tu resteras gravé dans nos cœurs.

Repose en paix, le souvenir sera éternel.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

FÉLICITATIONS

♦ Diplômes session 2016

Brevet des Collèges

- BRIGAND Maëlle
- GERMOUTY Tifaine
- HYVERNAUD Thomas



SAUTIVET Chloé

Spécialisation Initiative Locale dans le domaine toiletage
canin et félin

N'hésitez pas à vous faire connaître pour figurer dans notre bulletin annuel.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nouveaux Sagnatois
arrivés
sur la commune



LA VIE DES ASSOCIATIONS

FNACA

Comité Local de St-Leger-Bridereix, Lafat, Sagnat et Villard

Après de nombreuses années d'existence, notamment sous la présidence de Marcel LAMOUCHE, le Comité regroupant les communes de St-Léger-Bridereix, Lafat, Sagnat et Villard a été dissout, faute de présidence.

Ses membres se sont regroupés auprès du Comité de Dun-le-Palestel, Naillat.

ACCA

Cette saison encore, les 17 adhérents de l'ACCA se sont attachés, à réguler la population des chevreuils, ainsi qu'à la destruction des nuisibles. Des battues spécifiques sont organisées en juillet pour les ragondins.

Aucun sanglier n'a été tué cette saison.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux.

Le bureau

Fondencre



En 2016, l'Association fondencre a poursuivi le développement de son activité éditoriale avec le soutien de la DRAC du Limousin et du Conseil Départemental de la Creuse. L'ensemble des titres publiés et diffusés peut être consulté sur le site internet www.fondencre.fr.

Nous avons notamment publié, dans notre collection Jalons du XX^e siècle une nouvelle réédition de *Une Enfance* du grand linguiste creusois **Jules Marouzeau** (1878- 1964). Cette réédition présentée par **Daniel Dayen**, expert en histoire de la Creuse, a donné lieu à une importante manifestation organisée le 24 septembre par la **Mairie de Fleurat** (là où est né Marouzeau). A noter que la Mairie de Fleurat et des Associations locales ont contribué à la diffusion de l'ouvrage. Cette réunion a permis d'entendre de larges extraits du livre lus par le comédien **Michel Parot**. Le livre est disponible dans la plupart des librairies et Maisons de la Presse du Département.

En décembre, fondencre va publier dans sa collection Récits et fictions une composition originale d'**Emmanuel Bourcelet** intitulée *47 jours* qui donne une perception à la fois réaliste et sensible des événements dramatiques de 1994 au Rwanda.

Jean Deneubourg, typographe installé à Clugnat a poursuivi la production d'affiches poèmes.

Par ailleurs, fondencre a contribué à l'animation culturelle du Département : en avril participation à l'exposition artistique de St Sulpice le Dunois, en août à la Journée du Livre de Felletin et en octobre à la Journée du livre de Fursac. En Région et à proximité, nous avons participé à plusieurs Journées du Livre : Livres en Fête à Mers-sur-Indre, Journées du Livre de Gargilesse, etc.

CODERS 23

Pour connaître l'ensemble de nos activités, n'hésitez pas nous contacter :

Comité Organisateur Départemental de la Retraite Sportive

Annie PAGNIER

Beauvais—23800 SAGNAT

Tél : 05 55 89 29 31

Comité Sagnatois

(voir article rubrique « Vie de la Commune »).

CCAS

Traditionnellement, l'équipe du CCAS a préparé les colis des aînés.

Le premier miel de Brézentine Environnement est arrivé !

Il est d'une belle couleur orangée et désormais dans des petits pots de 250 grammes avec une étiquette multicolore : « Miel de Brézentine Environnement ... ». Depuis le temps qu'on vous en parlait. Cela fait trois ans, qu'en partenariat avec nos amis d'Entente Cordiale, nous avons décidé d'installer des ruches dans le pays dunois pour sensibiliser à la fois nos adhérents et la population creusoise à la protection de la biodiversité. Car, en effet, sans abeilles et plus généralement sans pollinisateurs, la biodiversité et la production agricole seraient gravement en danger. Or, aujourd'hui, de nombreuses études scientifiques montrent que la mortalité des abeilles a considérablement augmenté dans de nombreux pays à cause de multiples facteurs : varroa, frelon asiatique, monoculture intensive, utilisation massive des pesticides...



Mais, notre projet n'a pas été si facile que cela à mener. Malgré de nombreuses démarches en 2014, nous n'avons pas trouvé d'endroit pour installer nos deux ruches à Dun, qui était pour nous un point central, utile pour faire de la pédagogie sur la protection des abeilles. C'est finalement Benoit Lesueur, apiculteur à Crozant (il vend notamment son miel sur le marché de Dun le jeudi matin) qui a accepté de les héberger et surtout de s'en occuper. Après une année 2015 très difficile – ses ruches ont connu une baisse importante de production – Benoit a pu récolter en 2016 dans une des deux ruches de Brézentine Environnement, environ 9 kilos de miel, ce qui n'est pas si mal. Ce qui donne 36 pots de miel de 250 grammes chacun, la première production de miel de Brézentine Environnement ... Et au cours de l'année 2017, nous organiserons une réunion (à une date à fixer) pour à la fois le goûter, le distribuer à nos adhérents (pour un prix modique) et surtout informer sur les enjeux du métier d'apiculteur aujourd'hui.

Sur le front de la Brézentine, l'année 2016 a été calme. Sinon qu'à la suite de notre assemblée générale, en juillet à Sagnat, nous avons décidé d'envoyer une nouvelle lettre au Maire de Dun pour alerter la municipalité sur le mauvais fonctionnement de ses lagunes. En effet, malgré quelques travaux (l'installation d'un nouveau moine), leur eutrophisation est toujours préoccupante et nécessite, à notre avis, des travaux plus conséquents pour revoir leur fonctionnement général (notamment en installant un filtrage à roseaux). Malheureusement, cette lettre est restée pour le moment sans réponse... Ce qui n'est pas un bon signe.

Le contrat de rivière Sédelle est lui, terminé. Et c'est l'heure du bilan qu'est en train de faire le Siasebre, le syndicat intercommunal. Il a ainsi proposé un nouveau « Contrat territorial, milieux aquatiques (2017-2021) » à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, à la région Nouvelle Aquitaine et au conseil départemental de la Creuse. Il est trop tôt aujourd'hui pour vous dire s'il sera adopté. Nous ferons un point sur ce dossier, que nous soutenons, lors de notre prochaine assemblée générale, durant l'été 2017. Il est, en effet, indispensable de continuer à mobiliser tous les acteurs du bassin versant pour continuer à préserver nos belles rivières.

Olivier Nouaillas,
président de Brézentine Environnement

Pour adhérer à Brézentine Environnement : contacter Isabelle Fluteau, Le Bourg, 23 800 Sagnat (adhésion 2017 : 7 euros (adultes), 1 euro (moins de 18 ans)).

Communauté de communes**Amélioration de l'habitat privé : du changement dans l'organisation mais une continuité du service assurée...**

Le programme d'amélioration de l'habitat privé multi partenarial « PIG 2 » arrivant à terme en 2015, une étude pré-opérationnelle départementale a été menée durant plus d'un an, à la demande de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Elle avait pour but d'analyser les besoins de la population et de mettre en place l'organisation la plus efficace possible pour décliner une politique de l'habitat adaptée aux territoires creusois.

Cette étude, à laquelle étaient associées les partenaires des PIG, a conduit à une organisation départementale avec une déclinaison sectorisée. Ainsi, une équipe pluridisciplinaire composée d'animateurs, de conseillers en économie sociale et familiale, de techniciens du bâtiment et d'assistantes administratives, couvre désormais toute la Creuse. Un animateur est spécifiquement affecté à un secteur : Sabrina Brossat, chargée de mission recrutée par la communauté de communes depuis 2012, a rejoint l'équipe départementale mais continuera à s'occuper des dossiers du Pays Dunois.

Elle se déplace à domicile et accueille aussi au Centre de Ressources « La Palette » 9 place de la Poste à Dun le Palestel, sur rendez-vous pris au préalable auprès de la cellule Habitat du Département, lors de permanences qui auront lieu toutes les 3 semaines les mercredis matins de 9 H 30 à 12 H 30. La prochaine permanence est fixée le 25 janvier 2017.



Les travaux aidés sont sensiblement identiques à ceux du précédent programme : travaux lourds (habitat indigne ou très dégradé), précarité énergétique (travaux visant les économies d'énergie) et adaptation à la perte d'autonomie.

Les aides sont soumises à condition de ressources pour les propriétaires occupants.

La communauté de communes maintient son soutien à l'amélioration de l'habitat privé du Pays Dunois, en apportant un complément d'aide sur les dossiers éligibles.

Contact : Les propriétaires (occupants ou bailleurs) du Pays Dunois, ayant un projet entrant dans les axes de travaux aidés doivent désormais s'adresser dans un premier temps à la cellule Habitat de la Direction de l'Insertion et du Logement (DIL) du Département de la Creuse : tél 05 87 80 90 30.

Le Pays Ouest Creuse acteur du développement local — www.pays-ouestcreuse.fr

A pied, à cheval, à vélo...L'Ouest Creuse souhaite développer l'offre d'activités de Pleine Nature !

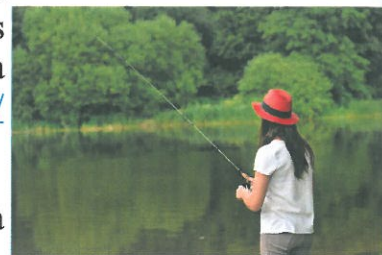
Le développement des activités de pleine nature relève pour le territoire du Pays Ouest Creuse d'un double objectif : répondre à une demande des touristes et visiteurs mais correspond également à une demande et à des pratique locales des habitants. En effet, les sports et loisirs de pleine nature contribuent au renforcement de la qualité de vie en milieu rural par une offre commune d'activités et d'événements relative aux pratiques tant touristiques que fédérales, éducatives et socio-éducatives.





Le Pays Ouest Creuse, en partenariat avec les communautés de communes et les offices de tourisme s'est engagé dans une démarche de préfiguration des Activités de Pleine Nature, mission confiée au cabinet KIPK Consulting-e, bénéficiant du soutien financier de la Nouvelle Aquitaine et du programme LEADER Sud Ouest Creuse LEADER.

L'objectif de la démarche engagée est de faire émerger une offre de sports et loisirs de pleine nature qualifiée définir un plan d'actions opérationnelles. La présentation de la démarche est consultable et téléchargeable en ligne sur <http://www.pays-ouestcreuse.fr/documents/pays-ouest-creuse-1822.pdf>



Associations, élus, pratiquants, habitants, vous êtes invités à participer à cette démarche collective autour des activités de pleine nature.

Contact : PAYS OUEST CREUSE, 2 Place emile Parrain, 23 300 LA SOUTERRAINE

Ellie LESUR, 05 55 89 69 23 bienvenue@pays-ouestcreuse.fr

Web : www.pays-ouestcreuse.fr

♦ Une mobilisation des élus et des professionnels de santé pour le maintien de l'offre de soins sur le territoire

Le Pays Ouest Creuse s'est engagé dans une démarche d'accompagnement des professionnels de santé à l'élaboration d'un projet de santé. Cette action a pour objectif de favoriser le maintien et l'accueil de professionnels de santé répondant aux besoins de la population. Après une phase de diagnostic permettant de dresser un état des lieux de l'offre de soins et de la santé sur le territoire, les professionnels de santé (médecins, infirmières, kiné, pédicure, sages femme...) ont été conviés à des séances de travail collectives pour l'élaboration et la formalisation du projet santé. Cette démarche est animée par la Mutualité Sociale Agricole en partenariat avec l'Observatoire régional de la Santé et la Mutualité Française et bénéficie du soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département de la Creuse.

♦ La mise en oeuvre des actions du Plan de Paysage

Une action de sensibilisation sur l'arbre de bourg.



Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Paysage, le Pays Ouest Creuse s'est associé au CPIE des Pays Creusois, au CAUE de la Creuse ainsi qu'à Nathalie RANJON, jardinière-paysagiste, pour mettre en place une première action sur la valorisation de son patrimoine naturel.

Une demi-journée de sensibilisation intitulée « *L'arbre de bourg : entretien, préservation et mise en valeur* » a ainsi été organisée le lundi 10 octobre 2016 à Saint-Agnant-de-Versillat. Destinée aux élus et aux agents communaux en charge de la gestion et de l'entretien des espaces verts, cette demi-journée a accueilli plus de 20 participants et a mêlé conseils techniques et observation d'arbres remarquables sur les communes d'Azéables, de Saint-Germain Beaupré et de Colondannes.

Des collaborations avec des établissements de formation sur des problématiques locales liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme rural.

Le Pays Ouest Creuse travaille sur des partenariats avec des établissements de formation (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, Lycée Raymond Loewy Pôle Design, IUP de Valorisation du patrimoine à Limoges et Aun) afin de collaborer sur des problématiques locales liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme rural : notamment l'écolotissement de Lizières, la restructuration du village de Traslafont à Azat-Châtenet, la revalorisation du centre-bourg de Bazelat, l'aménagement du bourg du Grand Bourg.

Contact : archi-paysages@pays-ouestcreuse.fr – 05 55 89 69 23

♦ Des dynamiques locales accompagnées par le Groupe d'Action Locale Sud Ouest Creuse LEADER

Les Pays Ouest Creuse et Sud Creusois, réunis au sein du GAL SOCLe (Groupe d'Action Locale Sud Ouest Creuse Leader) couvrant près de la moitié des communes du département, portent ensemble un programme européen LEADER qui vise à « Construire un territoire attractif et créatif valorisant ses ressources locales ». Doté d'une équipe de 3 agents de développement et d'une coordinatrice, le GAL SOCLe est susceptible de soutenir des projets sur 5 axes stratégiques financés par des fonds FEADER (2,4 Millions €):

La mise en valeur à des fins économiques des ressources locales,

La préservation et la mise en valeur durable des paysages, du patrimoine naturel et le développement des activités et sports de pleine nature,

Le développement du rayonnement culturel et patrimonial du territoire,

La promotion du territoire et la structuration de l'activité touristique,

Le développement des infrastructures, usages et services numériques,

L'examen des dossiers est réalisé localement par un Comité Unique de Concertation composé à parité d'acteurs privés et d'élus.

A ce jour, malgré une sélection et un conventionnement du GAL par l'Autorité de Gestion, le GAL ne peut émettre qu'un avis en opportunité sur les dossiers déposés dans l'attente de la possibilité d'engagement des Fonds Européens FEADER LEADER. 36 dossiers ont reçu un avis en opportunité favorable de la part du Comité Unique de Concertation du Groupe d'Action Locale Sud Ouest Creuse. Contact : animation@leader-socle.fr – 05 55 89 69 23

INFORMATIONS GENERALES

Dépôt sauvage

Depuis quelque temps, un dépôt sauvage sur le domaine public a été remarqué à la sortie du Bourg de Sagnat en direction des Genêtes.

Nous rappelons que tout dépôt sauvage est interdit sur le domaine public, des déchèteries étant à la disposition des particuliers, pour tous les types de déchets.

L'espace concerné, par ces dépôts est actuellement en friche, la commune envisage donc de nettoyer cet espace.

Du bois est à récupérer sur cette parcelle, toute personne intéressée, peut se manifester auprès du secrétariat de mairie.

Promeneur - vigilance

En cette saison, où la nuit tombe tôt, et sur nos petites routes de campagne, l'attention des promeneurs est attirée sur le fait qu'ils sont difficilement visibles dans la pénombre par les automobilistes. Le port d'un vêtement coloré et réfléchissant est vivement conseillé pour leur sécurité et celle de leurs animaux de compagnie.

Eau Potable une ressource fragile

Le décret 2012-97 du 27 janvier 2012 dit décret "fuites" issu de l'engagement 111 du Grenelle de l'environnement a pour objet d'inciter les collectivités en charge de services d'eau à améliorer leur rendement d'eau potable, en conséquence la commune a investi dans un système de télégestion lui permettant de repérer sur le réseau toute augmentation anormale de consommation. Cette augmentation peut provenir soit d'une fuite sur les conduites du réseau à travers la commune, une intervention plus rapide sera mise en place ; **soit d'une fuite ou ouverture d'un robinet chez un particulier ***.

Parallèlement à cela, un décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 vise à l'écrêtement des factures des abonnés victimes de fuites sur leurs installations privées et ayant engendré une consommation d'eau anormale. **Ce décret semble démobiliser les particuliers du problème de notre ressource en eau.**

Mais c'est pourtant un effort de tout à chacun qui permettra de préserver cette ressource en eau potable pour les générations futures. **Il convient donc à tous de vérifier et contrôler ses propres installations, souvent vieillissantes, après compteur afin d'éliminer tout risque de fuites**, qui peuvent coûter cher à l'ensemble de la population.

En effet, la commune a été dans l'obligation d'appliquer un écrêtement d'une facture de plus de 2000€, sur l'année 2016. Nous achetons l'eau à la Commune de Dun-le-Palestel et avons dû régler la totalité de la consommation passée au compteur du réservoir. De ce fait, le budget communal de l'eau se trouve déficitaire.

En conséquence, vous observerez, une augmentation du tarif de l'eau pour 2017 :

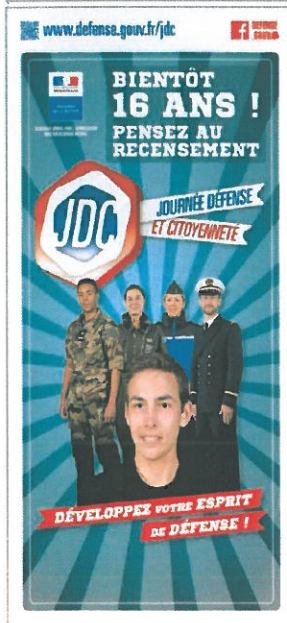
1,35€/m³, les 20 premiers m³

1,15€/m³ au delà des 20m³

* merci d'en informer rapidement la commune, afin d'éviter un travail de recherche de fuite inexistante, sur le réseau.

Nous vous rappelons également, d'avertir la commune avant tout remplissage de piscine d'une capacité supérieur à 3m³.

Centre du service national de Limoges



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr> En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil téléphonique uniquement :

05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



MOTS CROISÉS

Horizontalement : **A.** Une fraise délicieuse. Un pied particulièrement bien soigné. **B.** Donnera un coup de fers. Permet les arrosages du jardin. Six romain. **C.** Une bonne tête qui peut finir dans une botte. Fruits du hêtre. **D.** Congé dominical. Région des chicons. Sélection. **E.** Homme de main. Guillerets. Le dernier est à la mode. **F.** N'est pas à un jour près. Eau de Javel. Africain. **G.** Crispe. Aguiche de télévision. **H.** Arbuste originaire d'Orient. Domine Catane. **I.** Suit le docteur. Jetée du port. Départ vers l'infini. Ces gens. **J.** Plante qui fournit un colorant jaune. Crime de sang. **K.** Mesure de bûcheron. Plantes exotiques aquatiques qui doivent leur nom à un botaniste français.

Verticalement : **1.** On peut aller chez eux pour se fournir en semence. **2.** Qui ne s'accorde aucun luxe ni plaisir. Dessus de table. **3.** Jalonnent le terrain. Réfléchi. **4.** Faisait bouillir autrefois. Tasser le terrain. **5.** Meublés. Affaire à suivre. **6.** Un jeu venu d'Asie. Présenta ses fruits et légumes. **7.** Herbacée à poils laineux. **8.** Non révélé. Soupai. Actionné. **9.** Élément d'un certain toupet. Callipyges. **10.** Sont unis dans une fédération. Retirés des affaires. **11.** Il a été anobli par la Reine. Un endroit pour déjeuner sur l'herbe. Goûté la farce. **12.** La ville de Mado, Brice, Masséna et bien d'autres. Élément d'un cheptel. **13.** Une femme à pomme. Entaille sur un poteau. **14.** Organe de fleur. Arbres sans sève.

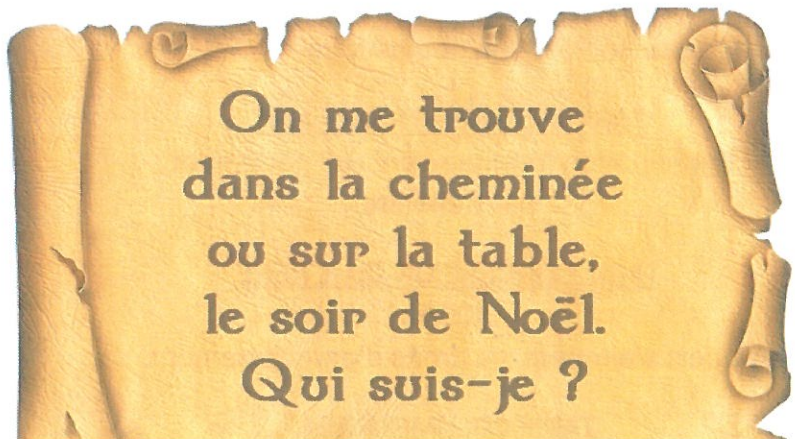
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														

SUDOKU

		9	8	7	5		1	
					9			5
		6	4				8	3
6		1	7	5				
4	8						3	1
				3	4	7		8
7	6				3	1		
1			6					
	2		5	1	7	3		

moyen

Devinette



SOLUTIONS

S	E	N	N	E	F	I	G	U	I	E	R	S
E	T	O	I	L	E	A	D	O	N	N	E	E
T	E	A	L	R	H	T	U	S	L	S	L	
N	E	T	A	I	E	R	A	S	O	L		
E	T	R	E	D	I	N	E	T	E			
L	O	I	E	B	A	I	A	M	E	N		
U	C	C	E	L	L	O						
C	I	N	O	E			E	A	U	N	I	D
C	R	I	E	E	A	S	P	L	E	M	L	
U	B	A	C	A	D	O	S	E	U	R	O	
S	A	L	S	E	P	A	R	E	I	L	L	E

les mots croisés

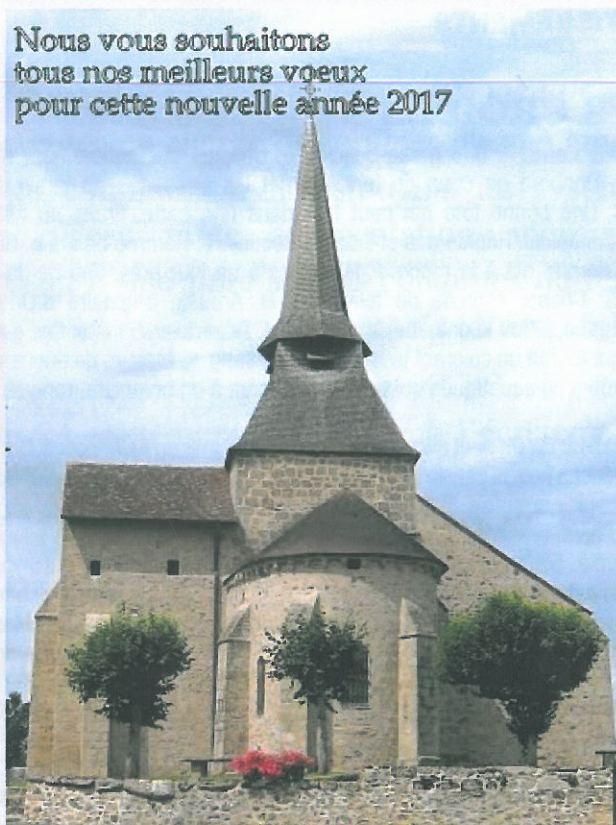
9	4	7	6	1	8	3	2	5
5	3	8	2	9	4	7	6	1
1	6	2	5	3	7	4	8	9
4	5	9	7	6	2	8	1	3
2	7	1	3	8	5	6	9	4
6	8	3	9	4	1	5	7	2
8	2	4	1	7	3	9	5	6
7	9	5	4	2	6	1	3	8
3	1	6	8	5	9	2	4	7

sudoku

moyen

Retrouvez nous sur le web !
www.paysdunois.fr

Nous vous souhaitons
tous nos meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2017



TARIF EAU 2017

Abonnement compteur : 40€

Consommation : - 1,35€/m³, les 20 premiers m³
- 1,15€/m³ au delà des 20m³

+ Redevance Pollution domestique

TARIF TRANSPORT SCOLAIRE

Participation forfaitaire de 18€ par enfant,
par trimestre

TARIF CONCESSION CIMETIERE

- 40€/m²

auxquels s'ajoutent les droits d'enregistrement,

TARIF COLUMBARIUM

- concession temporaire de 15 ans : 400 €,
- concession temporaire de 30 ans : 600 €,
auxquels s'ajoutent les droits d'enregistrement,

LOCATION SALLE POLYVALENTE

- réunions d'associations (but non lucratif)
* communales: gratuité
* hors commune : 55 €
- location de particuliers ou d'associations (but
lucratif) * de la commune : 75 €
* hors commune : 125 €
+ les charges globales d'électricité : 0,2/KW consommés
Contact : Mme LACOSTE S. : 05.55.89.11.23

BIBLIOTHEQUE

Transmettez nous vos envies de lecture, en lien
avec la bibliothèque de Dun-le-Palestel, nous
faisons tout notre possible pour vous satisfaire.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Toutes les semaines, en alternance, une
semaine les bacs marron (déchets ménagers), la
semaine suivante les bacs bleus (produits
recyclables).

DECHETERIE EVOLIS 23

Route de Maison-Feyne à coté du terrain
de rugby

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h à 12h

Fermée le lundi, le dimanche et les jours
fériés

Renseignements

05.55.89.86.06 (centre de Noth)
05.55.89.97.86 (déchetterie de Dun)